

Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2019

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Article : 4/650/221200/19044  
Objet : Ecole Wobrecken - travaux de dépollution du site  
Concerne : Devis à voter, remboursement des frais

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins,

Par la présente, je vous sou mets, aux fins de vote par le Conseil Communal, le devis concernant les travaux de dépollution du terrain en question.

En effet, conformément au contrat de bail d'emphytéose du 8 juillet 2016, qui stipule que les parties conviennent de régler la répartition et la prise en charge des travaux d'assainissement entre eux, le montant des frais à reprendre par la Ville a été estimé à 350.000.-€.

Le crédit nécessaire a déjà été inscrit et voté avec le budget 2019 par le Conseil communal.

Le montant estimé des frais à reprendre par la Ville comprend les frais des bureaux d'études, des bureaux de contrôle, d'analyses, d'entre-stockage éventuel et les frais d'évacuation des terres polluées.

**Total à voter: 350.000,00.- €**

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de mes sentiments distingués



Everling Luc  
Architecte Directeur